

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 17 Septembre à 19H00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Catherine JONET, Maire.

Présents : Madame JONET Catherine, Monsieur BILLOUX Alain, Madame BLANC Claude, Madame DEGOULANGE Viviane, Madame SEGUR Véronique, Monsieur THEVENET Guy, Monsieur MALLERET Guy, Madame FOUQUET Laure, Madame SAULNIER Emilie

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre TANTOT

DESIGNATION DE DELEGUES AU SICALA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du SICALA ;

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Sont élus au premier tour de scrutin :

Délégué titulaire :

➤ **Monsieur Guy MALLERET** domicilié lieu-dit « Le Chambon » à CRECHY

Délégué suppléant :

➤ **Monsieur Pierre TANTOT** domicilié 21 Rue des Peux aux Bessons à CRECHY

DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET COMMUNE

Dépenses Investissement

21578 (21) - 81 : Achat matériel : + 580.00

2183 (21) - 81 : Matériel Informatique : + 2 000.00

2315 (23) – 66 : Travaux aux bâtiments : - 2 580.00

Total Dépenses Investissement -----
0.00

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS CCID

Madame le Maire expose que conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs CCID doit être instituée dans chaque commune.

Elle est composée du maire ou un adjoint délégué, 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional des finances publiques. Pour cela, il appartient au conseil municipal de fixer une liste de contribuables en nombre double soit 24 personnes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents propose les personnes suivantes :

M. Alain BILLOUX

M. Raymond GRAND

M. Guy THEVENET

M. André BURDIN

Mme Véronique SEGUR

M. Jacques CAMELIERE

M. Pierre TANTOT

Mme Laurence MOROSI

M. Pascal VILLATTE

Mme Evelyne ROUX

M. Jean-François CAUTE

M. Daniel SENNEPIN

M. Christian BELOTTI

Mme Claire BONNAIRE

M. Gilles SAULNIER

M. Bernard CHAUSSARD

M. Alain CHOMET

Mme Victoria DEPARIS

M. René DELIGEARD

Mme Michèle ROPIOT

M. Marcel PISSOCHET

Mme Marie-Noëlle CHAUSSE

M. Georges BONNABAUD

Mme Flavienne BEAUBOIS

DESIGNATION DE REFERENTS COMMUNAUX – ETUDE D’INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE SAGE ALLIER AVAL

Madame le Maire rend lecture d’un courrier reçu dans le cadre du SAGE Allier porté par l’établissement public Loire, demandant la désignation d’un référent pour l’étude d’inventaire des zones humides.

Monsieur Guy THEVENET est désigné comme référent.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L’ETAT DE CALAMITE AGRICOLE SECHERESSE 2020 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CRECHY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code des Assurances et notamment l’article L.125-1 ;

Considérant les conséquences de la sécheresse qui sévit pour la troisième année consécutive,

Considérant que la commune de CRECHY a connu de fortes chaleurs continues depuis plus d’un an et que des records ont été battus au cours de cet été,

Considérant que la pluviométrie totale sur la commune de CRECHY a été très faible depuis la reconnaissance de calamité agricole 2018, aggravant la situation fragile des nappes phréatiques, la possibilité des pâturages de se régénérer et compromettant la pousse de l’ensemble des récoltes, rendant impossible la reconstitution indispensable des stocks.

Pour la troisième année consécutive, le département est durement frappé par un épisode de sécheresse. Cette année, elle impacte en plus fortement les rendements des céréales et oléagineux.

Madame/Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs agriculteurs ont fait part des dégâts occasionnés par cette sécheresse sur leur activité et des coûts importants induits.

Ils estiment la perte de rendement très conséquente. Ces pertes compromettent l’équilibre de trésorerie dans les exploitations et engendrent des frais conséquents inhabituels tant pour nourrir le bétail depuis plusieurs semaines que pour pallier aux pertes de rendements.

Le phénomène de sécheresse se répète et perdure actuellement ce qui amplifie les pertes à venir et les frais. Nombreux sont les agriculteurs qui sont dans une situation financière alarmante et dans un état psychologique préoccupant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **de solliciter auprès de l’Etat la reconnaissance, dans les meilleurs délais, de l’état de calamité agricole sécheresse pour l’année 2020 et ce sur tout le territoire de la commune de CRECHY ;**
- **d’autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à ladite reconnaissance ;**
- **de solliciter l’État pour que les agriculteurs puissent bénéficier d’aides au titre de ce fléau et que soient notamment de plus appliqués au plus vite des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.), les avances possibles sur la PAC.**

QUESTIONS DIVERSES

Commission de contrôle des listes électorales

Mme le Maire informe l’assemblée qu’il y a lieu de rectifier les propositions des membres pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales faites lors de la réunion du 10 juillet dernier.

Sont proposés :

| | Titulaire | Suppléant |
|------------------------------------|---------------------|------------------------|
| Conseillers municipaux | Mme SEGUR Véronique | Mme DEGOULANGE Viviane |
| Délégué de l’administration | M. SAUNIER Gilles | Mme ROUX Evelyne |
| Délégué du président du TJ | M. DELIGEARD René | PISSOCHET Marcel |

Association d’aide a domicile st germain des fossés

Sont désignés délégués : Alain BILLOUX, Laure FOUQUET

Désignation des délégués au SICTOM Sud Allier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu’il convient de désigner un nouveau délégué titulaire de la commune auprès du SICTOM Sud Allier ;

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents désigne :

- **Mme Claude BLANC** domiciliée lieu-dit « Le Pérou » à CRECHY déléguée titulaire auprès du SICTOM Sud Allier